



Alexandre Courot

Email	acourot@ftpa.fr
Téléphone	+33 (0)1 45 00 86 20
Fonction	Collaborateur

Avocat au barreau de Paris depuis 2016, **Alexandre Courot** est collaborateur au sein du département fiscal.

Alexandre intervient principalement en matière de fiscalité des entreprises, notamment dans la gestion des opérations de fusion-acquisition et de LBO, de fiscalité personnelle et de réorganisation patrimoniale.

Il assiste également ses clients dans le cadre de leurs contrôles et contentieux fiscaux.

Avant de rejoindre FTPA en 2019, Alexandre a exercé au sein du cabinet Racine.

Il est diplômé d'un Master II de fiscalité appliquée (Université Paris XII - 2011) et d'un Mastère spécialisé en gestion de patrimoine et immobilier (Kedge Business School Bordeaux - 2012).